

Consommation d'électricité pour les entreprises : LUCIOLE, le CLEEE, l'AFIEG et l'A.N.O.D.E s'inquiètent des conséquences de l'établissement d'un monopole sur l'accès aux compteurs

En octobre dernier, ENEDIS a confirmé le déploiement d'une nouvelle technologie de communication (boîtiers IP) sur l'ensemble des compteurs de son parc à partir de 2018. Ce nouveau système s'accompagne de la suppression de l'accès direct et immédiat pour les consommateurs à leurs données de consommation d'électricité issues de leurs dispositifs de comptage.

ENEDIS a prévu de mettre à disposition les données sur une plateforme mais sans en garantir encore les modalités concrètes. En particulier, l'accès instantané aux données, pourtant essentiel à de nombreuses actions de maîtrise des consommations et de gestion de l'équilibre du système électrique, n'est pas assuré. Cette éventuelle alternative exigerait à minima d'être précédée d'une phase de test et être accompagnée d'engagements clairs en termes de délai de mise à disposition, de fiabilité de transmission et de qualité des données sous l'égide de la Commission de régulation de l'énergie.

LUCIOLE, le CLEEE, l'AFIEG et l'A.N.O.D.E s'inquiètent des évolutions substantielles de ce système de communication, qui risquent, à l'heure de la transition énergétique, de perturber les stratégies déjà mises en œuvre depuis plusieurs années par les entreprises en matière d'optimisation de leurs consommations, de maîtrise des coûts d'achat d'électricité et d'accès à l'innovation en matière d'offres et de services.

LUCIOLE, le CLEEE, l'AFIEG et l'A.N.O.D.E soulignent que la digitalisation devrait plutôt avoir pour effet de faciliter l'accès aux données de consommation.

LUCIOLE, le CLEEE, l'AFIEG et l'A.N.O.D.E rappellent que le cadre réglementaire actuel¹ prévoit que chaque entreprise dispose librement des données relatives à sa consommation enregistrées par les dispositifs de comptage. Il prévoit également que les fournisseurs d'énergie ou les tiers autorisés par les consommateurs aient accès à ces données dans des conditions transparentes et non discriminatoires.

Dès lors, ils considèrent que la fin du partage de l'accès direct aux données brutes du compteur est de nature à instituer un monopole d'ENEDIS contestable.

Certains gestionnaires locaux de réseaux testent un dispositif de communication ouvert, alternatif à celui choisi par Enedis. Il est essentiel que les résultats de cette expérimentation soient évalués par les Pouvoirs Publics.

En conséquence, les membres du CLEEE, le collectif LUCIOLE, l'AFIEG et l'A.N.O.D.E demandent que toute modification relative à la propriété et aux modalités d'accès aux données de comptage des consommateurs fasse l'objet préalablement d'une large consultation des acteurs du secteur.

¹ Article R341-5 du Code de l'énergie

LUCIOLE (L'Union pour une Consommation Intelligente, Optimisée de l'Energie) est un collectif de PME innovantes et indépendantes fondé en juillet 2017 par 5 entreprises ayant chacune son expertise dans le domaine des services à l'énergie.

Les membres de LUCIOLE partagent des valeurs communes pour accélérer la réalisation de la transition énergétique, de la digitalisation et de l'économie collaborative.

Leur volonté se décline en 3 ambitions :

- Libérer l'innovation et l'expérimentation
- Donner les clefs au consommateur pour éclairer ses choix
- Contribuer à généraliser la transition énergétique et digitale

CLEEE (Comité de Liaison des Entreprises Consommatrices d'Electricité et de Gaz)

Le CLEEE est une association de grands consommateurs industriels français représentant des entreprises françaises de toutes tailles dans des domaines aussi divers que les services publics (SNCF, RATP, Aéroports de Paris, La Poste), l'agro-alimentaire (Grands Moulins de Strasbourg, Soufflet, Roullier, Lesaffre, Saint-Louis Sucre, Terrena, Vivescia...), l'environnement (Veolia), les télécommunications (Orange, TDF), l'hôtellerie et les services (Accor, Korian, Elis), les matériaux de construction (Basaltes, Kerneos), la sidérurgie (Winoa), la grande distribution (Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Les Mousquetaires, Système U, Metro), l'événementiel, la communication, les services bancaires (BPCE)...

Notre objectif est de préserver la compétitivité de nos entreprises à travers un prix d'électricité stable et en rapport avec les coûts de production.

AFIEG (Association Française Indépendante de l'Electricité et du Gaz)

L'AFIEG regroupe des entreprises françaises ou des filiales françaises d'opérateurs européens du secteur électrique et gazier: Alpiq Energie France, BKW France, CELEST, Endesa, Gazprom Energy, Uniper France et Vattenfall. Elle compte parmi ses membres associés Enovos et Energies Libres Grands Comptes et a vocation à s'étendre à d'autres opérateurs. Son objectif est de contribuer au développement d'un marché français plus concurrentiel dans les secteurs de l'électricité et du gaz, tant sur les activités de production et de fourniture d'énergie, que sur les nouveaux métiers et services, afin d'offrir un plus large choix aux clients et d'améliorer la compétitivité de nos industries.

A.N.O.D.E (l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie)

Créée en 2006, l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie (A.N.O.D.E) rassemble les entreprises désireuses de promouvoir l'émergence d'un véritable marché concurrentiel de l'énergie (gaz et électricité) en France, afin de permettre à tous les consommateurs de choisir librement leur fournisseur et l'offre la plus adaptée à leur besoin.

Aujourd'hui l'association A.N.O.D.E rassemble les fournisseurs de 96% des clients ayant choisi de quitter le fournisseur historique en électricité et 91% en gaz.

Les membres de l'Association A.N.O.D.E sont : ENI gaz and Power, Enercoop, Total Spring, Gaz européen, Direct Energie, Save, Planète OUI

Contact presse

Coriolink

Lisa OMARA

06.52.25.07.66

lisa.omara@coriolink.com